

Conseil d'établissement 2021-2022



Date : Lundi le 27 septembre 2021

Heure : 19 h

Endroit : Par Teams

Tout le monde est présent.

Bonne(s) nouvelle(s) : Tous les postes sont comblés

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	M. Yves Ouellet souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2021-09-001]	
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2021	IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Ouellet QUE le procès-verbal du 21 juin dernier soit envoyé par courriel et adopté au prochain C.É. Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2021-09-002]	<i>Mme Marie-Pier le déposera sur le site de l'école.</i>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4. Règles de fonctionnement du conseil d'administration</p>	<p>M. Yves demande l'avis de membres sur les règles de régie interne et avoir une vision collective. Il demande aux membres d'être les oreilles et les yeux de la collectivité.</p> <p>M. Yves enverra sous peu, par courriel, un document pour adoption au prochain C.É.</p>	
<p>5. Processus et procédure du conseil d'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élections 	<p>M. Yves explique les postes qui sont à combler au sein de notre conseil d'établissement.</p> <p style="text-align: center;">ÉLECTIONS :</p> <p>Mme Sophie est proposée à titre de présidente d'élection. Elle accepte.</p> <p style="text-align: center;"><u>AU TITRE DE PRÉSIDENT(E)</u></p> <p>Mme Stéphanie propose Mme Valérie; Mme Valérie propose Mme Stéphanie; Mme Stéphanie propose Mme Méghan; Mme Méghan propose Mme Sabine;</p> <p>Tous les membres proposés refusent à l'exception de Mme Valérie qui accepte le poste de présidente pour une durée d'un an.</p> <p style="text-align: center;"><u>AU TITRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)</u></p> <p>Mme Marie-Pier propose Mme Stéphanie; Mme Méghan propose Mme Sabine; Mme Stéphanie propose Mme Méghan;</p> <p>Tous les membres proposés refusent à l'exception de Mme Stéphanie qui accepte le poste de vice-président pour une durée d'un an.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p><u>À TITRE DE SECRÉTAIRE / TRÉSORIÈRE</u></p> <p>Mme Marie-Pier est proposée par tous les membres.</p> <p>Mme Marie-Pier accepte et est élue secrétaire/ trésorière pour un mandat d'un an.</p> <p>Tous les autres postes pour former le conseil d'établissement ont été soumis et acceptés à l'assemblée générale du 27 septembre 2021.</p> <p>La fermeture des élections est proposée par Mme Valérie.</p> <p>PUISQUE le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année scolaire 2021-2022 est complet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Yves propose que les prochains C.É. soient les premiers lundis du mois à 19h. Le prochain sera donc le 1^{er} novembre à 19h, à l'école de Cacouna. Nous opterons pour une rencontre en présence. 	<p><i>Mme Marie-Pier fera suivre le calendrier des prochains C.É.</i></p>
<p>6. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 20 h 37.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2021-09-003]</p>	

Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur